

VILLE DE BRUXELLES
M. G. MICHIELS
Département Urbanisme
Plans et autorisations
Boulevard Anspach, 6
1000 Bruxelles

V/Réf. : 74C/11
N/Réf. : AVL/ah/BXL-2.2295
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : BRUXELLES. Champ du Vert Chasseur, 3. Demande de permis d'urbanisme portant sur la transformation d'une maison comprenant un cabinet médical. Demande d'avis de la Commission de Concertation.

Dossier traité par Mme C. Lheureux

Suite à votre courrier du 16 avril 2012 sous référence, réceptionné le 23 avril dernier, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 9 mai 2012.

Le dossier concerne une maison située dans la zone de protection du 'Royal Étrier belge'. La demande concerne la rehausse de l'annexe située en façade latérale ainsi que l'aménagement d'un cabinet médical. Elle vise également la régularisation de l'installation d'une lucarne et d'une terrasse côté jardin.

La Commission estime que ***les interventions concernées par la demande n'auront pas d'impact sur le bien classé situé à proximité. Elle ne s'oppose donc pas à la demande bien qu'elle constate que les travaux ne sont pas de nature à mettre la maison en valeur.***

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. : A.A.T.L. – D.M.S. (Mme S. Valcke) / A.A.T.L. – D.U. (M. Fr. Timmermans)